

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2024/019

DEPARTEMENT
YONNE

DE LA COMMUNE DE CHAMPLOST -----

NOMBRE DE MEMBRES		
Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de suffrages exprimés
12	9	11
Date de la convocation		
04 avril 2024		
Date d'affichage		
Objet : ONF_Martelage parcelle 10		

Séance du 12 avril 2024

L'an Deux mil vingt quatre
Et le 12 avril

À 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. QUÉRET Jean-Louis Maire,-----

Présents : QUÉRET Jean-Louis, Maire, SEILLIÉBERT Christophe, BOCAT-MONNET Christiane, GARAULT Jean-Claude (Adjoint), CHICON Pierre, COMPERAT Jean-Raymond, LEMEITER Nathalie, MAIO Max, PREVOST Yvette, ZIELINSKI Arnaud.

Absent ayant donné pouvoir :

BÉGLIA Gérard donne pouvoir à SEILLIÉBERT Christophe

Absente non excusée : MUGUET Anne-Magali

Secrétaire de séance : BOCAT-MONNET Christiane

M. le Maire informe qu'il convient de délibérer pour le martelage de la parcelle 10.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité POUR (11 voix) :

. **APPROUVE** le martelage de la parcelle 10.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Jean-Louis QUÉRET

